



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET PARTICULIER SITUÉ AU 3000, RUE BRODEUR OUEST

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 le premier projet de résolution no. 2025-10-196 relatif à un projet d'occupation à des fins de « mini-entrepôt » du lot 6 286 671 en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble no. 442-2025;

QUE ce premier projet de résolution vise à autoriser l'usage « mini-entrepôt » sur le lot 6 286 671 situé au 3000, rue Brodeur Ouest, alors que cet usage est interdit dans la zone ICL-1;

QUE ce premier projet de résolution contient une disposition susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce premier projet de résolution concerne le lot 6 286 671 situé dans la zone ICL-1, laquelle est délimitée par l'autoroute 10, la rivière Yamaska, la limite nord du territoire municipal et la route 139;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce premier projet de résolution, le 11 novembre 2025, à compter de 19h00, dans la salle du conseil située au 360, rue Principale, à Saint-Alphonse de-Granby ;

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou son représentant expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE le premier projet de résolution peut être consulté à la Mairie au 360, rue Principale à Saint-Alphonse de Granby pendant les heures d'ouverture du bureau soit du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16:30 h, et le vendredi de 8h à 12h et ce, *sauf les jours fériés*.

Donné à Saint-Alphonse-de-Granby,
Ce 09 octobre 2025
Annie Lessard
Directrice générale/greffière-trésorière